



DEMANDE DE SUBVENTION

Nom :	Prénom :
Rue :	N° :
Code postal :	Commune/Localité :
Tél :	E-mail :
Numéro IBAN :	BIC :

Sollicite une subvention pour l'utilisation rationnelle de l'énergie et des ressources naturelles et pour la mise en valeur des énergies renouvelables dans le domaine du logement.

Prière de cocher la ou les rubrique(s) valable(s) et de soumettre la demande à l'Administration communale.

A		Assainissement énergétique de maisons existantes (seulement en cas de rénovation) et utilisation efficace de l'énergie et des ressources naturelles	Montant accordé
	1	Isolation thermique des murs extérieurs d'une habitation (extérieure ou intérieure)	500
	2	Isolation thermique de la toiture ou de la dalle supérieure contre une zone non chauffée d'une habitation existante	500
	3	Isolation thermique des murs contre sol ou zone non chauffée d'une habitation existante	500
	4	Isolation thermique de la dalle inférieure contre zone non chauffée d'une habitation existante	500
	5	Rénovation de fenêtres et de portes fenêtres d'une habitation existante	500
	6	Installation d'une infrastructure pour la collecte de l'eau de pluie	500
	7	Installation d'une infrastructure pour la collecte de l'eau grise (eau ménagère)	500
B		Utilisation des sources d'énergies renouvelables	Montant accordé
	1	Installation de capteurs solaires photovoltaïques	500



	2	Installation de capteurs solaires thermiques	500
	3	Installation d'une pompe à chaleur	500
	4	Installation d'un chauffage central à granulés (pellets), à plaquettes de bois (Hackschnitzel) ou à bûches (Scheitholz)	500
	5	Installation d'une pompe de circulation de la classe A avec équilibrage hydraulique (chauffage)	500
C		Appareils électroménagers	Montant accordé
	1	Échange d'un ancien appareil électrique contre un appareil de la classe d'efficacité énergétique (lave-linge – A ; sèche-linge – A+++ ; lave-vaisselle – B ; réfrigérateur - C à D ; congélateur - D)	100
D		Mobilité	
	1	Acquisition d'un E-bike / d'un vélo	10% du prix d'achat (plafonné à 200€)

Les conditions d'octroi des mesures énumérées ci-dessus sont les suivantes :

1. **Les points A1 à A6, B1 à B4** sont mis en œuvre en conformité avec la réglementation en matière de construction en vigueur (PAG/PAP/règlement sur les bâtisses) et sont subordonnés à l'obtention préalable d'une prime étatique. Un certificat attestant l'obtention de cette prime est à joindre à la demande. Cette demande est à introduire au plus tard 3 mois après réception du document attestant le montant de la subvention obtenue de la part de l'Etat.
2. **Les points A7 et B5** ne sont pas subordonnés à l'obtention préalable d'une prime étatique. Il suffit de joindre une facture dûment acquittée à la demande.
3. **Pour le point C1**, une pièce (certificat, description, facture) prouvant la classe énergétique de l'appareil et une facture dûment acquittée sont à joindre à la demande. Une aide financière ne peut être demandée que tous les 5 ans par ménage et pour chaque catégorie de produits (lave-linge, sèche-linge, lave-vaisselle, réfrigérateur, congélateur). La demande, avec les pièces justificatives, est à introduire au plus tard 3 mois après l'acquisition de l'appareil concerné.
4. **Pour le point D1**, une facture dûment acquittée est à joindre à la demande. Une aide financière ne peut être demandée que tous les 5 ans pour enfants/adolescents jusqu'à l'âge de 16 ans inclus, respectivement tous les 10 ans pour personnes âgées de 17 ans et plus. La demande avec la pièce justificative, est à introduire au plus tard 3 mois après l'acquisition.

<p>....., le/...../.....</p>



Signature du demandeur

Réservé à l'Administration
Numéro :
Date d'entrée :
Subvention :
<input type="checkbox"/> accordée montant (€) :
<input type="checkbox"/> refusée motif :

- Je donne mon consentement pour que les données récoltées dans ce formulaire soient manipulées conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD). Elles sont nécessaires au traitement de ma demande par les services de l'administration communale de Reisdorf et le cas échéant par ses sous-traitants. Ces données sont conservées la durée nécessaire à ce traitement et au délai d'archivage applicable.